



## Plan Local d'Urbanisme

Commune de Bois-Colombes

## Plan Local d'Urbanisme Éléments de patrimoine à protéger

Vu pour être annexé à la délibération du conseil territorial en date du : 05/02/2020

n°	photo	Nom / Adresse / Parcelle	Caractéristiques à préserver / mettre en valeur
1		<p><b>Bâtiment public remarquable</b>  Hôtel de ville  15, rue Charles Duflos  Parcelle : L10</p> <p><i>Motif de la protection :</i>  Construit entre 1935 et 1937 par les architectes Berthelot et Bovet. La brique, le calcaire et la pierre de taille sont utilisés pour le gros œuvre, et une imposante couverture en métal fonctionne comme un repère signalant le bâtiment depuis les autres quartiers de la ville.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité du volume et l'architecture originale qui formalise la fonction.</li> <li>▪ Possibilités d'évolutions (extension, bâtiment d'accueil,...) pour une nouvelle modernité et une meilleure intégration à son environnement immédiat (parvis, square,...).</li> </ul>
2		<p><b>Bâtiment public remarquable</b>  Eglise Notre-Dame de Bon Secours  Parcelle : L245</p> <p><i>Motif de la protection :</i>  L'édifice est le résultat de deux modifications successives d'une chapelle, en 1900 par l'architecte R. Touret (façade et clocher), et en 1928 par Temporel (rénovation complète).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité du volume et l'architecture originale du bâtiment.</li> <li>▪ Etudier une autre coloration plus dynamique et la remise à jour (ou restitution) des modénatures d'origine lors d'un prochain ravalement.</li> </ul>
3		<p><b>Pavillon remarquable</b>  Château des Tourelles (devenu bât. publics)  96-98 rue Paul Déroulède  Parcelle : N225</p> <p><i>Motif de la protection :</i>  Maison en briques et chainages de pierre calcaire et construite en 1893 par les architectes Paul et Albert Leseine. Elle est entourée d'un parc public, et a été rachetée par la ville en 1928.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Conserver les contrastes des matériaux de façade (brique) et des éléments architectoniques (balcons, appuis, linteaux) en pierre calcaire (pas d'isolation extérieure).</li> <li>▪ Préserver les menuiseries extérieures et huisseries découpées.</li> <li>▪ Possibilité d'une meilleure mise en valeur de l'architecture par l'aménagement d'un premier plan dans la recomposition paysagère du parc.</li> </ul>

n°	photo	Nom / Adresse / Parcelle	Caractéristiques à préserver / mettre en valeur
4		<p><b>Bâtiment public remarquable</b> Gare de Bois-Colombes Parcelle : K189</p> <p><i>Motif de la protection :</i> La gare de l'architecte Urbain Cassan date de 1935 et vient remplacer, à l'occasion de l'électrification de la ligne et de la suppression des passages à niveaux, l'ancienne gare de 1857.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité des points forts des volumes et de l'architecture qui exprime la fonction « moderne » du bâtiment et son aspect « signal ».</li> <li>▪ La tour (symbolique et rare dans l'agglomération parisienne) doit demeurer le point focal de tout aménagement architectural et urbain.</li> </ul>
5		<p><b>Pavillon et jardin remarquables</b> 38-42 rue Adolphe Guyot Parcelle : F315</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Pavillon de taille et d'architecture exceptionnelles en meulière avec chaînages et éléments architectoniques en brique et tourelle symbolique servant de repère dans le quartier, l'ensemble au sein d'un vaste jardin</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité du volume général avec sa tourelle et son ensemble paysager.</li> <li>▪ Conserver les contrastes des matériaux de façade en pierre meulière et éléments architectoniques en brique (pas d'isolation extérieure) ainsi que la bicoloration.</li> <li>▪ Préserver les menuiseries extérieures et huisseries découpées.</li> </ul>
6		<p><b>Pavillon remarquable</b> 17 rue Marie-Laure Parcelle : F136</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Pavillon de style Eclectique avec inspiration Renaissance, important décor architectonique — encadrements de baies, corniche, chaînages d'angle, médaillons...— et une véranda en vitraux remarquable. Effet d'avant-corps coiffé d'une toiture élancée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pérenniser les contrastes des matériaux de façade (brique et pierre calcaire) et entretenir les éléments de décor contrasté bicolore (pas d'isolation extérieure), ainsi que la véranda en vitraux.</li> </ul>

n°	photo	Nom / Adresse / Parcelle	Caractéristiques à préserver / mettre en valeur
7		<p><b>Pavillon remarquable</b> 5 et 7 rue Charcot Parcelle : D422</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Ensemble de deux pavillons symétriques avec tourelle (couverture en zinc très fine), fin du XIX<sup>ème</sup> siècle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité du volume général avec ses tourelles (pas d'isolation extérieure pas d'extension pouvant contredire l'organisation de la façade et nuire à ses qualités architecturales).</li> <li>▪ Souligner les éléments architectoniques de la façade par un contraste de couleurs dans l'esprit des nombreux bâtiments de Bois-Colombes comparables lors d'un prochain ravalement.</li> </ul>
8		<p><b>Pavillon remarquable</b> 6 rue Marceau Auger Parcelle : E71</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Villa en briques rouges et céramiques vertes du début du XX<sup>ème</sup> siècle. Façade ouvragée avec charpente débordante. Piliers et clôture assortis à l'architecture.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Conserver les contrastes des matériaux de façade (brique) et les éléments architectoniques (balcons, appuis, linteaux) en pierre calcaire (pas d'isolation extérieure, pas d'extension pouvant contredire l'organisation de la façade et nuire à ses qualités architecturales).</li> <li>▪ Préserver la charpente débordante et les menuiseries extérieures.</li> </ul>
9		<p><b>Pavillons remarquables</b> 21 et 23 rue du 14 Juillet Parcelle : E194 et E195</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Ensemble de deux pavillons symétriques avec lucarnes atypiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité de la volumétrie d'ensemble, dont lucarnes et menuiseries extérieures peintes (pas d'extension pouvant contredire l'organisation des deux façades et nuire à leurs qualités architecturales).</li> <li>▪ Conserver le contraste des matériaux de façade (pas d'isolation extérieure).</li> </ul>

n°	photo	Nom / Adresse / Parcelle	Caractéristiques à préserver / mettre en valeur
10		<p><b>Pavillon remarquable</b> 19 rue Marceau Delorme Parcelle : E230</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Hôtel particulier néo-Classique de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle avec façade ouvragée. Avant-corps central surmonté d'une toiture haute. Marquise métallique d'inspiration Art nouveau.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité de la volumétrie de l'ensemble (pas d'extension pouvant contredire l'organisation de la façade et nuire à leurs qualités architecturales).</li> <li>▪ Pérenniser et entretenir les éléments de décor contrastés et la thématique bicolore des matériaux de façade et éléments architectoniques (balcons, appuis, linteaux) badigeonnés (pas d'isolation extérieure).</li> </ul>
11		<p><b>Pavillon remarquable</b> 15 rue Marceau Delorme Parcelle : E232</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Villa très originale à décor bicolore et charpente débordante. Style Eclectique, autour de 1910.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité de la volumétrie de l'ensemble, dont charpente débordante et menuiseries extérieures (pas d'extension pouvant contredire l'organisation de la façade et nuire à ses qualités architecturales).</li> <li>▪ Conserver la thématique multicolore des matériaux de façade (meulière, briques, bois peint) : pas d'isolation extérieure.</li> </ul>
12		<p><b>Pavillon remarquable</b> 106 rue Charles Chesson Parcelle : E234</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Pavillon en meulière soulignée d'un décor de corniche et chaînage de style néo-Classique avec véranda en vitraux remarquable.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Volumétrie à préserver pas d'extension pouvant contredire l'organisation de la façade et nuire à ses qualités architecturales.</li> <li>▪ Pérenniser et entretenir les éléments de décor contrastés, la thématique bicolore de la meulière de façade et des éléments architectoniques enduits et peints (encadrements, appuis, linteaux) ainsi que la véranda à vitraux (pas d'isolation extérieure).</li> </ul>

n°	photo	Nom / Adresse / Parcelle	Caractéristiques à préserver / mettre en valeur
13		<p><b>Ensemble urbain remarquable</b> 82 à 92 rue Charles Chesson Parcelle : E251-252-253-254-255-256</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Ensemble de cinq pavillons d'architecture semblable.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité et la cohérence de la volumétrie générale de l'ensemble composé des 5 pavillons, dont charpentes débordantes et menuiseries extérieures (pas d'extension pouvant contredire la composition et les qualités architecturales des façades et la cohérence d'agencement volumétrique des cinq pavillons).</li> <li>▪ Souligner la composition des 5 façades par un jeu de variations de couleurs entre les différents pavillons lors de prochains ravalements. (pas d'isolation extérieure).</li> </ul>
14		<p><b>Pavillon remarquable</b> 5 avenue des Marronniers Parcelle : C80</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Pavillon à la façade ouvragée avec décor sculpté.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver la façade (pas d'extension pouvant contredire l'organisation de la façade et nuire à ses qualités architecturales dont son décor sculpté).</li> </ul>
15		<p><b>Pavillon remarquable</b> 40-42 rue Raspail Parcelle : J288-289</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Edifice du début du XX<sup>ème</sup> siècle accueillant une parfumerie depuis 1943. Le pavillon abritait les bureaux et le logement patronal, et un laboratoire a été édifié dans le jardin.</p> <p>Extension avec portique et rambardes à balustres très décalées (style Côte d'Azur).</p> <p>Aujourd'hui pavillon indépendant (avec tourelle) et étude notariale (batiment principal).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité du volume général, dont sa tourelle (pas d'extension pouvant contredire l'organisation de la façade et nuire à ses qualités architecturales).</li> <li>▪ Souligner les éléments architectoniques de la façade par un contraste de couleur dans l'esprit des nombreux bâtiments de Bois-Colombes comparables lors d'un prochain ravalement (pas d'isolation extérieure).</li> <li>▪ Paysager un premier-plan plus végétal afin de mettre en valeur l'architecture.</li> </ul>

n°	photo	Nom / Adresse / Parcelle	Caractéristiques à préserver / mettre en valeur
16		<p><b>Pavillon et jardin remarquables</b> 47 rue Raspail Parcelle : J129</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Pavillon de très grande taille en meulière de taille et d'architecture exceptionnelles, avec charpente débordante, briques rouges et colombages en ciment, au sein d'un vaste jardin arboré. Clôture de qualité en accord avec l'architecture.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité de la volumétrie générale, dont toiture, charpente débordante et éléments de menuiserie structurale (lucarnes, chiens assis, etc.) : pas d'extension pouvant contredire l'organisation de la façade et nuire à ses qualités architecturales, ni aux qualités paysagères de l'ensemble).</li> <li>▪ Conserver les contrastes des matériaux de façade (meulière, brique, faux colombages, etc.) : pas d'isolation extérieure.</li> </ul>
17		<p><b>Pavillon remarquable</b> 86 rue Raspail Parcelle : J15</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Pavillon remarquable à la façade très ouvragée et décoration d'inspiration Renaissance.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité de la volumétrie générale (pas d'isolation extérieure - pas d'extension pouvant contredire l'organisation de la façade et nuire à ses qualités architecturales).</li> <li>▪ Souligner les éléments architectoniques de la façade par un contraste de couleur dans l'esprit des nombreux bâtiments de Bois-Colombes comparables lors d'un prochain ravalement.</li> </ul>
18		<p><b>Pavillons remarquables</b> 3 et 3 bis rue de la Paix Parcelles : K122 - K239</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Ensemble de deux pavillons atypiques avec décors de colombage en bois, mis en valeur par un agencement paysager.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité de la volumétrie générale (pas d'extension ni de construction nouvelle pouvant contredire l'organisation des façades et nuire à leurs qualités architecturales, ainsi qu'à leur qualités paysagères).</li> <li>▪ Conserver l'unité contrastée des matériaux des façades (vrais colombages, lucarnes en bois, etc.) selon le thème coloré pastel qui donne son caractère rural à l'ensemble (pas d'isolation extérieure).</li> </ul>

n°	photo	Nom / Adresse / Parcelle	Caractéristiques à préserver / mettre en valeur
19		<p><b>Pavillon remarquable</b> 21 rue de la Paix Parcelle : K104</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Hôtel particulier fin XIX<sup>ème</sup> /début XX<sup>ème</sup> avec toiture Mansard comprenant une grande verrière intégrée dans le brisis de forme originale en saillie. Avant-corps avec façade courbe surmonté d'une toiture haute. Décoration sculptée en façade.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité de la volumétrie générale, dont sa verrière en combles (pas d'extension pouvant contredire l'organisation de la façade et nuire à ses qualités architecturales).</li> <li>▪ Conserver le caractère très formel et les décorations (pas d'isolation extérieure)</li> </ul>
20		<p><b>Pavillon remarquable</b> 2 villa du Château Parcelle : L248</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Pavillon exceptionnel qui a donné son nom à la villa. Jardin restant d'un grand parc transformé en lotissement au début du XX<sup>ème</sup> siècle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité de la volumétrie générale, (pas d'extension pouvant contredire l'organisation de la façade et nuire à ses qualités architecturales)</li> <li>▪ Tendre à retrouver le caractère formel de l'ancien parc (tracés, arbres, clôture, etc.).</li> </ul>
21		<p><b>Ensemble urbain remarquable</b> 7 bis à 15 rue Carnot Parcelle : L46 - L48 - L50 - L51 - L54</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Ensemble de cinq pavillons d'architectures comparables mais offrant une variation dans un gabarit constant.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité et la cohérence de la volumétrie générale de l'ensemble composé des 5 pavillons, dont charpentes débordantes et menuiseries extérieures (pas d'extension pouvant contredire la composition, les qualités architecturales des façades et la cohérence d'agencement volumétrique des cinq pavillons).</li> <li>▪ Pérenniser et entretenir le jeu de couleurs variant entre les différents pavillons et les personnalisant (pas d'isolation extérieure)</li> </ul>

22		<p><b>Pavillon remarquable</b> 43 rue Paul Déroulède Parcelle : Q141</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Pavillon au style colonial atypique. Oriel et porche en bois avec vitraux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver la particularité de la volumétrie, (pas d'extension pouvant contredire l'organisation de la façade et nuire à ses qualités architecturales).</li> <li>▪ Pérenniser et entretenir les éléments singuliers (oriel, porche, vitraux, etc.) (pas d'isolation extérieure en façade).</li> </ul>
23		<p><b>Pavillon remarquable</b> 53 rue Charles Duflos Parcelle : N194</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Véranda en vitraux remarquables.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pérenniser et entretenir Pérenniser et entretenir les éléments singuliers de décors de la véranda (pas d'isolation extérieure).</li> </ul>
24		<p><b>Pavillon remarquable</b> 95 rue Charles Duflos, 1 avenue Thérèse Parcelle : N47</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Originalité de la composition mélangeant plusieurs styles : néo-Gothique, Régionalisme. Décors en façade. Sculptures moulées et encadrement de la porte avec arc en ogive néo-gothique. Etage sous toit en faux-colombages régionaliste.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité des particularités de façade (pas d'extension pouvant contredire l'organisation de la façade et nuire à ses qualités architecturales).</li> <li>▪ Pérenniser et entretenir les éléments singuliers de décors ainsi que la thématique bicolore légèrement contrastée (colombages, décors, etc.) : pas d'isolation extérieure.</li> </ul>

n°	photo	Nom / Adresse / Parcelle	Caractéristiques à préserver / mettre en valeur
25		<p><b>Pavillon remarquable</b>            97 rue Charles Duflos            Parcelle : N41</p> <p><i>Motif de la protection :</i>            Décors en façade (linteaux).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité de la volumétrie générale et de ses décors en façades (pas d'extension pouvant contredire l'organisation de la façade et nuire à ses qualités architecturales).</li> <li>▪ Souligner les décors et éléments architectoniques de la façade par un contraste de couleur dans l'esprit des nombreux bâtiments de Bois-Colombes comparables lors d'un prochain ravalement (pas d'isolation extérieure).</li> </ul>
26		<p><b>Pavillon remarquable</b>            19 rue Henri Litolff            Parcelle : M85</p> <p><i>Motif de la protection :</i>            Pavillon en meulière avec décors en céramique très ouvragés (linteaux et combles).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité des particularités de la façade, (pas d'extension pouvant contredire l'organisation de la façade et nuire à ses qualités architecturales).</li> <li>▪ Conserver le contraste des matériaux de façade (pierre meulière) et éléments architectoniques (balcons, appuis, linteaux) en brique de plusieurs couleurs et vernissées (pas d'isolation extérieure).</li> </ul>
27		<p><b>Élément particulier remarquable</b>            19 rue Henri Litolff            Parcelle : M85</p> <p><i>Motif de la protection :</i>            Petite construction à toit de chaume en décalage par rapport au contexte urbain.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité de cette construction.</li> </ul>

n°	photo	Nom / Adresse / Parcelle	Caractéristiques à préserver / mettre en valeur
28		<p><b>Élément particulier remarquable</b> 24 Villa Parmentier Parcelle : M88</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Petite construction à toit de chaume en décalage par rapport au contexte urbain.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Préserver l'intégrité de cette construction.</li> </ul>
29		<p><b>Pavillon et jardin remarquables</b> 127 rue du Général Leclerc Parcelle : M 7&amp;8</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Pavillon en meulière avec porche en creux à arc cintré et lucarne centrale singulière au sein d'un ensemble paysager remarquable</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Préserver l'intégrité de la volumétrie générale et du style (pas d'extension pouvant contredire l'organisation de la façade et nuire à ses qualités architecturales et de composition paysagère).</li> <li>Pérenniser et entretenir les ornements de façade et le contraste des matériaux (pas d'isolation extérieure).</li> </ul>
30		<p><b>Pavillon et jardin remarquables</b> 1 rue Heynen Parcelle : Q128</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Ancien pavillon de chasse, courant XIX<sup>ème</sup> siècle. 2 façades (cour et jardin) ornées d'égale qualité. Importante « tour » technique (escalier, ascenseur) à volume Art déco sur le côté rue (visible de l'espace public). L'ensemble mis en valeur au sein d'un vaste jardin arboré d'inspiration romantique (bassin,...).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Préserver l'intégrité de la volumétrie générale et du style, dont l'agencement paysager depuis la grille d'entrée offrant une vue qualitative sur la façade principale (pas d'extension pouvant contredire l'organisation de la façade et nuire à ses qualités architecturales et de composition paysagère).</li> <li>Pérenniser et entretenir les ornements des façades et vitrail Art déco sur la tour technique (pas d'isolation extérieure).</li> </ul>

n°	photo	Nom / Adresse / Parcelle	Caractéristiques à préserver / mettre en valeur
31		<p><b>Bâtiments particuliers remarquables</b>            25 rue Jean Jaurès            Parcelle : R129</p> <p><i>Motif de la protection :</i>            Maison de retraite, ancien hôtel particulier de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle avec porche à colonnes ioniques.            Ajouts XX<sup>ème</sup> très maladroits.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité du volume central ancien (pas d'extension pouvant contredire l'organisation de la façade et nuire à ses qualités architecturales).</li> <li>▪ Souligner les décors et éléments architectoniques de la façade par un léger contraste de couleur dans l'esprit des nombreux bâtiments de Bois-Colombes comparables lors d'un prochain ravalement (pas d'isolation extérieure).</li> </ul>
32		<p><b>Ensemble urbain remarquable</b>            120-122 rue Henri Litoff            Parcelles : O50 - O51 - O52 - O53 - O54</p> <p><i>Motif de la protection :</i>            Ensemble remarquable de quatre pavillons en maçonnerie peinte et en meulière selon composition symétrique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité et la composition symétrique de la volumétrie générale de l'ensemble composé des 4 pavillons, dont les volumes des toitures (pas d'extension pouvant contredire la composition, les qualités architecturales des façades et la cohérence d'agencement).</li> <li>▪ Pérenniser et entretenir le jeu de contraste de matériaux et/ou de couleurs variant entre les différents pavillons (maçonnerie peinte /meulière, brique et faïences,...) (pas d'isolation extérieure).</li> </ul>
33		<p><b>Pavillon remarquable</b>            27 rue Charles Duport            Parcelle : O35</p> <p><i>Motif de la protection :</i>            Appareillage de briques en façade remarquable.            Bâtiment en 2 volumes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité de la volumétrie générale (pas d'extension pouvant contredire l'organisation de la façade et nuire à ses qualités architecturales).</li> <li>▪ Pérenniser et entretenir le jeu de deux couleurs de brique (pas d'isolation extérieure).</li> <li>▪ (ajustement colorimétrique possible des volets métalliques lors d'une prochaine reprise).</li> </ul>

n°	photo	Nom / Adresse / Parcelle	Caractéristiques à préserver / mettre en valeur
34		<p><b>Bâtiments particuliers remarquables</b> 7 rue du Général Leclerc Parcelle : L121</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Linteaux en pierre sculptée à décor floral au 1er étage (construction R+1+ comble mansardé).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité du décor en premier étage (pas d'extension pouvant contredire l'organisation de la façade et nuire à ses qualités architecturales).</li> <li>▪ Redéfinir et limiter la hauteur de la façade commerciale au bandeau (qui doit se trouver sous le marbre actuel) et tendre à restituer le style d'origine à l'entrée d'immeuble.</li> </ul>
35		<p><b>Pavillon remarquables</b> 23 bis avenue Chevreul Parcelle : S90</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Large frise sculptée d'un motif Art déco, sous corniche.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité du décor en façade (pas d'isolation extérieure).</li> </ul>
36		<p><b>Ensemble urbain remarquable</b> Villa des Roses (Charles Duflos) Parcelles : M158 - M159 - M161 - M162 - M163</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Ensemble remarquable de six pavillons identiques en briques et toiture à lucarne triangulaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité de la volumétrie générale et de la composition de l'ensemble (pas d'extension pouvant contredire la composition et les qualités architecturales des façades, la cohérence d'agencement).</li> <li>▪ Pérenniser et entretenir l'unicité de la brique et son utilisation bicolore ; les éléments de second-oeuvre (menuiserie, ferronnerie) peuvent être peints dans des gammes de couleurs créant un contraste par rapport à la brique et personnalisant chaque maison. (pas d'isolation extérieure).</li> </ul>

n°	photo	Nom / Adresse / Parcelle	Caractéristiques à préserver / mettre en valeur
37		<p><b>Pavillons remarquables</b> 6-8 villa Mimosa Parcelles : N111 - N112</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Deux pavillons similaires à la toiture Mansard avec brisis et forme de chien assis atypiques, ornements de façade (bandeau sous corniche,...).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité de la volumétrie générale, dont toiture Mansard (pas d'extension pouvant contredire l'organisation de la façade et nuire à ses qualités architecturales).</li> <li>▪ Pérenniser et entretenir les ornements de façade (pas d'isolation extérieure).</li> </ul>
38		<p><b>Pavillon remarquable</b> 13 avenue Robert Parcelle : N91</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Pavillon en meulière de taille remarquable. Décor architectural (chainage, linteaux) en brique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité de la volumétrie générale (pas d'isolation extérieure - pas d'extension pouvant contredire l'organisation de la façade et nuire à ses qualités architecturales).</li> <li>▪ Pérenniser et entretenir le jeu de couleurs variant entre les matériaux : meulière, brique, maçonnerie enduite (pas d'isolation extérieure).</li> </ul>
39		<p><b>Pavillon remarquable</b> 8 villa Médicis Parcelle : M128</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Pavillon en meulière avec charpente apparente.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité de la volumétrie générale, dont charpente débordante et menuiseries extérieures (pas d'extension pouvant contredire l'organisation de la façade et nuire à ses qualités architecturales).</li> <li>▪ Pérenniser et entretenir le jeu de couleurs variant entre les matériaux : meulière, brique, maçonnerie enduite (pas d'isolation extérieure).</li> </ul>

n°	photo	Nom / Adresse / Parcelle	Caractéristiques à préserver / mettre en valeur
40		<p><b>Immeuble collectif remarquable</b> 39 bis rue du Général Leclerc Parcelle : L230</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Immeuble en pierre de taille construit en 1913 par l'architecte P. Coulon et l'entrepreneur P. Bastier. Six étages plus combles, sculptures et mosaïques en façade ; Loggia à colonnes en travée centrale au 5<sup>ème</sup> étage.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité de la volumétrie et de la composition générale, dont façade et éléments architectoniques (balcons, appuis, linteaux, etc.) en pierre calcaire de moyen appareil, couverture ardoise sur long pan brisé (pas d'isolation extérieure).</li> <li>▪ Pérenniser la décoration sculptée (grappes de raisin, pommes de pin, fruits et baies) et la mosaïque.</li> <li>▪ Veiller à la coordination en cas de changements d'huisseries et des devantures commerciales</li> </ul>
41		<p><b>Immeuble collectif remarquable</b> 14 rue du Général Leclerc Parcelle : J199</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Immeuble en pierre de taille de L. Castex, très semblable au n°12 place de la République.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité de la volumétrie et de la composition générale, dont façade et éléments architectoniques (balcons, appuis, linteaux, etc.) en pierre calcaire et briques (pas d'isolation extérieure).</li> <li>▪ Pérenniser la décoration sculptée et le léger contraste des couleurs et veiller à la coordination en cas de changements d'huisseries et des devantures commerciales</li> </ul>
42		<p><b>Immeuble collectif remarquable</b> 20 rue du Général Leclerc Parcelle : J212</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Immeuble construit entre 1925 et 1935, avec trois belles façades dont une sur la voie de chemin de fer.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité de la volumétrie et de la composition générale, dont façade et éléments architectoniques (balcons, appuis, linteaux, etc.) en pierre calcaire et briques (pas d'isolation extérieure).</li> <li>▪ Pérenniser les matériaux de façade (brique brute) et éléments architectoniques en béton peint blanc (balcons, appuis, linteaux) et veiller à la coordination en cas de changements d'huisseries (et finitions).</li> </ul>

n°	photo	Nom / Adresse / Parcelle	Caractéristiques à préserver / mettre en valeur
43		<p><b>Immeuble collectif remarquable</b> 12 place de la République Parcelle : L8</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Immeuble début XX<sup>ème</sup> en pierre de taille du début du XX<sup>ème</sup> siècle construit par A. Martin (architecte) et P. Bastier (entrepreneur). Décor sculpté de H. Blampain. 5 étages, avec deux escaliers dont l'un a une cage richement ornée au rez-de-chaussée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Préserver l'intégrité de la volumétrie et de la composition générale, dont façade et éléments architectoniques (balcons, appuis, linteaux, etc.) en pierre calcaire et brique, et toiture en ardoise (pas d'isolation extérieure, ni nouveaux percements ou lucarnes).</li> <li>Pérenniser et entretenir les éléments en céramique et sculptures, ainsi que le léger contraste de couleurs et cage d'escalier ornée à rez-de-chaussée (stuc, faux-marbre et sculpture) et veiller à la coordination en cas de changements d'huisseries et des devantures commerciales</li> </ul>
44		<p><b>Immeuble collectif remarquable</b> 83 rue Victor Hugo Parcelle : J27</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Immeuble de quatre étages en pierre de taille et brique, construit en 1910 par l'architecte H. Oudinot et l'entrepreneur J. Larue. Oriels en pierre surmontés d'une lucarne atypique en ardoise.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Préserver l'intégrité de la volumétrie et de la composition générale, dont façade et éléments architectoniques (balcons, appuis, linteaux, etc.) en pierre calcaire et brique et toiture en ardoise (pas d'isolation extérieure).</li> <li>Pérenniser et entretenir les éléments de façade, de serrurerie extérieure ainsi que le léger contraste de couleurs ; veiller à la coordination en cas de changements d'huisseries (et finitions).</li> </ul>
45		<p><b>Bâtiment particulier remarquable</b> 85-87 rue Pierre Joigneaux Parcelle : S196</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Ancien garage du début du XX<sup>ème</sup> siècle en brique, aujourd'hui local d'activités. Bâtiment annexe en tôle cachant la façade.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Préserver l'intégrité de la volumétrie de la partie ancienne, dont façade en brique avec fronton et tendre vers sa remise en valeur (pas d'isolation extérieure).</li> </ul>

n°	photo	Nom / Adresse / Parcelle	Caractéristiques à préserver / mettre en valeur
46		<p><b>Élément particulier remarquable</b>  Avenue Robert Bain, portail et grille identiques de part et d'autre de chacune des entrées.  Parcelle : n/a</p> <p><i>Motif de la protection :</i>  Ferronnerie et piliers ouvragés surmontés de sculptures en hommage à l'enfant Robert Bain, décédé, fils d'Auguste Bain notamment inventeur du rasoir mécanique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité : matériaux, couleurs, graphisme, etc.</li> <li>▪ Ne pas surcharger avec la signalétique.</li> </ul>
47		<p><b>Élément particulier remarquable</b>  Villa du Château, portail et grille  Parcelle : n/a</p> <p><i>Motif de la protection :</i>  Ferronnerie ouvragée</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité : matériaux, couleurs, graphisme, etc.</li> <li>▪ Ne pas surcharger avec la signalétique.</li> </ul>
48		<p><b>Élément particulier remarquable</b>  Avenue Hardy, portail et grille  Parcelle : G12</p> <p><i>Motif de la protection :</i>  Ferronnerie modeste mais ouvragée</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité : matériaux, couleurs, graphisme, etc.</li> <li>▪ Ne pas surcharger avec la signalétique.</li> </ul>

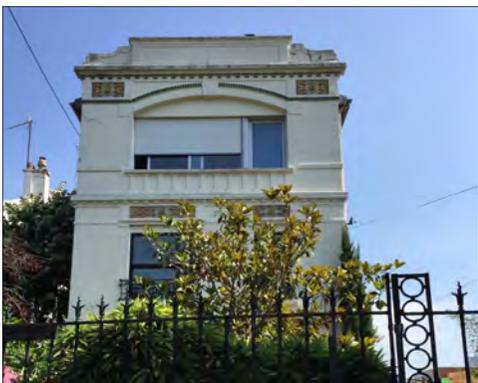
n°	photo	Nom / Adresse / Parcelle	Caractéristiques à préserver / mettre en valeur
49		<p><b>Élément particulier remarquable</b>            Villa de la Renaissance, portail et grille            Parcelle : C339</p> <p><i>Motif de la protection :</i>            Ferronnerie ouvragée</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité : matériaux, couleurs, graphisme, etc.</li> <li>▪ Ne pas surcharger avec la signalétique.</li> </ul>
50		<p><b>Élément particulier remarquable</b>            Léopold Bellan, portail et grille            Parcelle : G324</p> <p><i>Motif de la protection :</i>            Ferronnerie ouvragée, vestige de l'ancienne            Maison Léopold Bellan.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité : matériaux, couleurs, graphisme, etc.</li> <li>▪ Ne pas surcharger avec la signalétique.</li> </ul>
51		<p><b>Pavillon remarquable</b>            32 rue Pierre-Joigneaux            Parcelle : Q72</p> <p><i>Motif de la protection :</i>            Bâtiment de 1898 signé A. Pasquier, architecte.            Façade ouvragée avec pignon d'inspiration            flamande ; encadrements de baies.            Charpente débordante.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité de la volumétrie et de la composition telles que vues de la rue (pas d'extension pouvant contredire l'organisation de la façade et nuire à ses qualités architecturales).</li> <li>▪ Préserver et entretenir la façade ouvragée en pierre meulière et calcaire soulignée de brique, le décor, les éléments de modénature en meulière, brique, céramiques, et les éléments architectoniques décorés en stuc et bois peint (pas d'isolation extérieure).</li> <li>▪ Préserver la baie en triplet remarquable en stuc à rez-de-chaussée ; consoles bois sous égout s'inscrivant dans un décor de briques et cabochons de terre cuite vernissée.</li> </ul>

n°	photo	Nom / Adresse / Parcelle	Caractéristiques à préserver / mettre en valeur
52		<p><b>Pavillon remarquable</b> 13 rue Paul-Déroulède Parcelle : R147</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Pavillon de style néo-Classique de 1862 agrandie (une travée) début XX<sup>ème</sup> pour Victor Warot, chanteur d'opéra. Traitement monochrome de la façade principale rehaussé par la couleur foncée des volets. Couverture en ardoise à 4 pentes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité de la volumétrie générale et de la composition classique axée de la façade vue de la rue (pas d'extension pouvant contredire l'organisation de la façade et nuire à ses qualités architecturales).</li> <li>▪ Souligner les éléments architectoniques par un léger contraste de couleurs lors d'un prochain ravalement.</li> <li>▪ Préserver et entretenir le décor sculpté du fronton et le vitrail : une lucarne au fronton (pierre ou stuc) symbolisant l'art musical (lyre et couronne) ainsi qu'un vitrail au monogramme LW entrelacés (époux Warot).</li> <li>▪ Préserver le caractère romantique du jardin (puits et rocaille).</li> </ul>
53		<p><b>Pavillon et jardin remarquables</b> 12 rue Paul-Déroulède Parcelle : L116</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Pavillon de style néo-Classique, à façade en appareillage alterné de pierre de taille et brique au sein d'un large jardin. Châssis dans le brisis décalés (trop grandes dimensions) dans le brisis.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité de la volumétrie générale et de la composition classique axée de la façade vue de la rue (pas d'extension pouvant contredire l'organisation de la façade et nuire à ses qualités architecturales).</li> <li>▪ Mettre en valeur la composition paysagère de l'ensemble.</li> </ul>
54		<p><b>Immeuble collectif remarquable</b> 65 rue Armand Lépine Parcelle : A151</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Style faisant la synthèse entre Mouvement moderne et tradition HBM. Matériau de façade (brique brute) avec travail de relief et éléments filants privilégiant l'horizontalité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité de la volumétrie et composition générale, dont le caractère moderniste et l'emploi de la brique (pas d'isolation extérieure)</li> <li>▪ Veiller à la coordination en cas de changements d'huisseries (et finitions).</li> </ul>

n°	photo	Nom / Adresse / Parcelle	Caractéristiques à préserver / mettre en valeur
55		<p><b>Immeuble collectif remarquable</b> 79 avenue Charles De Gaulle Parcelle : E296</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Logement ouvrier collectif éclectique avec composition répondant aux 2 pavillons, ancien débit de bois et charbons.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité de la volumétrie et de sa composition générale.</li> <li>▪ Pérenniser et entretenir les matériaux de façade (brique brute) et éléments architectoniques (encadrements de fenêtres, appuis, linteaux) (pas d'isolation extérieure) ; veiller à la coordination en cas de changements d'huisseries (et finitions).</li> </ul>
56		<p><b>Immeuble collectif remarquable</b> 38 rue de l'Abbé Jean Gatz Parcelle : D103</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Petit collectif début XX<sup>ème</sup> sur un angle : offre une alternative de hauteur par rapport aux pavillons voisins. Série de grandes lucarnes passantes. Façade en brique jaune apparente et décors géométriques en brique rouge.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité de la volumétrie et de sa composition générale, dont la série de grandes lucarnes passantes.</li> <li>▪ Pérenniser et entretenir les matériaux de façade (briques de deux couleurs) (pas d'isolation extérieure) ; veiller à la coordination en cas de changements d'huisseries (et finitions).</li> </ul>
57		<p><b>Pavillons remarquables</b> 33 / 37 rue Hoche Parcelle : H31 et H30</p> <p><i>Motif de la protection :</i> 2 maisons identiques avec composition de part et d'autre d'une allée. Maçonnerie de brique peinte. Bandeau souligné, petit balcon à console bois au 2<sup>ème</sup> étage. Consoles bois sous l'avancée de toit.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité de la cohérence volumétrique d'ensemble (pas d'extension pouvant contredire l'organisation des façades et nuire à leurs qualités architecturales).</li> <li>▪ Accorder le thème coloré à l'occasion des prochains ravalements.</li> </ul>

n°	photo	Nom / Adresse / Parcelle	Caractéristiques à préserver / mettre en valeur
58		<p><b>Pavillon remarquable</b> 33 rue Charcot Parcelle : D152 Motif de la protection :</p> <p>Maison carrée fin XIX<sup>ème</sup> de style néo-Classique ; composition originale dans l'axe de l'entrée à 90° par rapport à la rue. Avant-corps avec grande charpente débordante.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Préserver l'intégrité de la volumétrie générale dont sa charpente débordante (pas d'extension pouvant contredire l'organisation de la façade et nuire à ses qualités architecturales).</li> <li>Souligner les éléments architectoniques de la façade par une polychromie modeste dans l'esprit des nombreux bâtiments de Bois-Colombes comparables lors d'un prochain ravalement (pas d'isolation extérieure).</li> </ul>
59		<p><b>Pavillon remarquable</b> 35 rue Charcot Parcelle : D152 Motif de la protection :</p> <p>Grande maison fin XIX<sup>ème</sup> faisant la synthèse entre Eclectisme et Régionalisme néo-Normand inspiré ; meulière à joints « rocaille » et encadrements blancs. Linteaux décorés notamment à rez-de-chaussée et baies 2<sup>ème</sup> étage. Lucarnes à charpente débordante. Ardoise petit format.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Préserver l'intégrité de la volumétrie générale (pas d'extension pouvant contredire l'organisation de la façade et nuire à ses qualités architecturales).</li> <li>Conserver les contrastes des matériaux de façade (meulière), éléments architectoniques blancs (balcons, appuis, linteaux) et préserver les menuiseries extérieures et huisseries découpées (pas d'isolation extérieure).</li> </ul>
60		<p><b>Immeuble collectif remarquable</b> 8 / 10 / 12 rue de l'Amiral Courbet Parcelle : G257 / G258 / G259 Motif de la protection :</p> <p>Collectif Art déco (exceptionnel dans une rue étroite ou villa) ; offre un bon exemple de variation de densité dans un parcellaire très peu profond. Serrurerie à motifs Art déco (corbeille et roses trémières)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Préserver l'intégrité de la volumétrie et de sa composition générale, dont son caractère Art déco.</li> <li>Pérenniser le contraste des matériaux de façade (brique brute) et éléments architectoniques en béton peint blanc (balcons, appuis, linteaux) (pas d'isolation extérieure) ; veiller à la coordination en cas de changements d'huissieries (et finitions).</li> <li>Préserver et entretenir les éléments de serrurerie extérieure.</li> </ul>

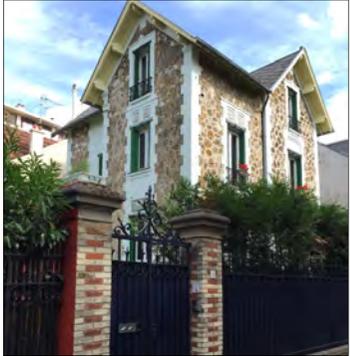
n°	photo	Nom / Adresse / Parcelle	Caractéristiques à préserver / mettre en valeur
61		<p><b>Pavillon remarquable</b> 59 bis rue Victor Hugo Parcelle : J267</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Grande maison début XX<sup>ème</sup> façade en meulière à joints « rocaille » à éléments architectoniques décorés en brique beige et stuc peint. Avant-corps avec effet de tourelle et grande lucarne. Garde-corps Art nouveau.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Préserver l'intégrité de la volumétrie générale (pas d'extension pouvant contredire l'organisation de la façade et nuire à ses qualités architecturales).</li> <li>Préserver et entretenir les matériaux de façade et de toiture (pas d'isolation extérieure).</li> </ul>
62		<p><b>Pavillon remarquable</b> 19 rue Charpentier Parcelle : G200</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Maison fin XIX<sup>ème</sup> inspirée par le Régionalisme néo-Normand ; les faux colombages en béton ont disparu derrière une peinture blanche unifiant la façade.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Préserver l'intégrité de la volumétrie générale, dont avancée de toiture (pas d'extension pouvant contredire l'organisation de la façade et nuire à ses qualités architecturales).</li> <li>Récréer le contraste des faux colombages dans la tradition des années 20/30 disparus derrière une peinture blanche (blanc + couleur d'accent foncée).</li> </ul>
63		<p><b>Pavillon remarquable</b> 22 rue Charpentier Parcelle : G207</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Maison début XX<sup>ème</sup> de style Eclectique avec décor architectonique rouge / blanc, briques vernissées, cabochons de céramique, soubassement en meulière.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Préserver la bicoloration et les détails architectoniques (tous blancs).</li> </ul>

n°	photo	Nom / Adresse / Parcelle	Caractéristiques à préserver / mettre en valeur
64		<p><b>Pavillon remarquable</b> 53 rue Charles Chefson (et 32 rue Savoye) Parcelle : G32</p> <p>Motif de la protection :</p> <p>Pavillon début XX<sup>ème</sup> siècle ; sa position à l'angle met en valeur ses 3 façades enduites en rose ; repère pour le quartier. Fait partie de l'ensemble de la rue Savoye.</p> <p>Décors hauts sur linteaux en relief et volets persiennés sur toutes fenêtres sauf comble.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Préserver la bicolouration et les détails architectoniques (tous blancs) et le principe de la couleur au badigeon sur la brique (pas d'isolation extérieure).</li> </ul>
65		<p><b>Pavillon remarquable</b> 124 rue Victor Hugo Parcelle : H96</p> <p>Motif de la protection :</p> <p>Ancien atelier à la décoration très originale ; souvenir de l'activité artisanale à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle ; préserver la polychromie des éléments structurel (pilastres et linteaux) et décoratifs ;</p> <p>Mur pignon débordant orthogonal. Grande baie surmontée d'un fronton (ancienne enseigne ?).</p> <p>Décor en carreaux vernissés avec cabochons.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Préserver l'intégrité de la volumétrie générale et de sa composition spécifique (pas d'extension pouvant contredire l'organisation de la façade et nuire à ses qualités architecturales).</li> <li>Rechercher une amélioration de cohérence lors d'un changement ultérieur de menuiseries (actuellement en aluminium).</li> </ul>
66		<p><b>Pavillons remarquables</b> 111 / 113 rue Victor Hugo Parcelle : J1 / J2</p> <p>Motif de la protection :</p> <p>Maisons mitoyennes de style Classique ; façades brique soulignées de modénatures et pilastres blancs, cabochons en céramique en haut des pilastres et entre les 2 maisons ; lucarnes ovales en zinc, garde-corps en ferronnerie ouvragés.</p> <p>Toiture Mansard avec brisis en ardoises petit format. Clôture cohérente avec l'architecture.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Préserver l'intégrité de la volumétrie générale et de sa composition spécifique (pas d'extension pouvant contredire l'organisation de la façade et nuire à ses qualités architecturales).</li> <li>Préserver la bicolouration et les détails architectoniques (tous blancs) et le principe de la couleur au badigeon sur la brique (pas d'isolation extérieure).</li> </ul>

n°	photo	Nom / Adresse / Parcelle	Caractéristiques à préserver / mettre en valeur
67		<p><b>Pavillon remarquable</b> 115 rue Victor Hugo Parcelle : I81</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Maison de style Second Empire, important décor de moulures, façade avec pignon souligné d'un pot au faîtage et de clés de tirants en bas de pente, volets persiennés à rez-de-chaussée et rez-de-chaussée et 1 étage, garde-corps en fonte.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité de la volumétrie générale et de sa composition spécifique (pas d'extension pouvant contredire l'organisation de la façade et nuire à ses qualités architecturales, pas d'isolation extérieure).</li> <li>▪ Préserver la bicoloration (badigeon rose mais autre couleur possible) et les détails architectoniques (tous blancs).</li> </ul>
68		<p><b>Pavillon remarquable</b> 126 rue Victor Hugo Parcelle : H95</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Maison début XX<sup>ème</sup> ; style très rigoureux (exceptionnel à Bois-Colombes) et décoration géométrique subtile basée sur les motifs de brique naturelle brique rouge. Effet de bandeau sous la rive de toit.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'originalité de la forme du toit du volume principal (pas d'extension pouvant contredire l'organisation de la façade et nuire à ses qualités architecturales, pas d'isolation extérieure).</li> <li>▪ Préserver le découpage des baies accordé aux motifs décoratifs.</li> </ul>
69		<p><b>Immeuble collectif remarquable</b> 39 rue Raspail Parcelle : J122</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Collectif Art déco (exceptionnel dans une rue étroite ou villa) ; offre un bon exemple de variation de densité dans un parcellaire très peu profond. Serrurerie à motifs Art déco (corbeille et roses trémières). NOTA : architecture similaire aux 8, 10 et 12 rue de l'Amiral Courbet.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pérenniser le contraste des matériaux de façade (brique brute) et éléments architectoniques en béton peint blanc (balcons, appuis, linteaux) (pas d'isolation extérieure) ; veiller à la coordination en cas de changements d'huisseries (et finitions).</li> <li>▪ Préserver et entretenir les éléments de serrurerie extérieure.</li> </ul>

n°	photo	Nom / Adresse / Parcelle	Caractéristiques à préserver / mettre en valeur
70		<p><b>Pavillon remarquable</b> 7 avenue Gambetta Parcelle : M38</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Maison originale en pierre meulière début XX<sup>ème</sup>. Position urbaine originale : l'entrée sur la façade latérale a permis de composer un pignon symétrique aligné sur la rue.</p> <p>Décor architectural (chainage, linteaux) en brique claire. Linteaux recouverts de céramiques à décor de lys.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité de la volumétrie générale et de la composition symétrique sur rue (pas d'extension pouvant contredire l'organisation de la façade et nuire à ses qualités architecturales).</li> <li>▪ Conserver la thématique multicolore des matériaux de façade (meulière, briques, bois peint) : pas d'isolation extérieure.</li> </ul>
71		<p><b>Pavillon remarquable</b> 9 avenue Gambetta Parcelle : M61</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Maison bourgeoise traditionnelle dans grand jardin Clôture (mur et grille) originale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité de la volumétrie générale et de la composition classique axée de la façade vue de la rue (pas d'extension pouvant contredire l'organisation de la façade et nuire à ses qualités architecturales et de composition paysagère).</li> <li>▪ Conserver la thématique multicolore des matériaux de façade (pas d'isolation extérieure)</li> </ul>
72		<p><b>Pavillon remarquable</b> 10 / 12 avenue Gambetta Parcelle : M235</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Maison construite en 1939 inspirée par le Mouvement moderne peu représenté à Bois-Colombes - Encadrements de fenêtres en grès émaillé noir en bourrelets ; finition en plaques de mignonette (gravillons).</p> <p>Signée (plaque sur la clôture) Albert Feuillastre architecte sadg (1896-1976) pour son frère médecin.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité de la volumétrie dont son caractère moderniste (pas d'extension pouvant contredire l'organisation de la façade et nuire à ses qualités architecturales).</li> <li>▪ Pérenniser et entretenir les détails et finitions de façade (pas d'isolation extérieure) et dégager les volumes cachés par une végétation envahissante.</li> <li>▪ Préserver et mettre en valeur la figure mythologique (Asclépios avec un coq) dans la ferronnerie de la porte d'entrée réalisée par Sauron, ferronnier de Colombes.</li> <li>▪ Préserver et mettre en valeur les aménagements de jardin de même style que la maison (bassin, mobilier et bordures).</li> </ul>

n°	photo	Nom / Adresse / Parcelle	Caractéristiques à préserver / mettre en valeur
73		<p><b>Pavillon remarquable</b> 21 avenue Gambetta Parcelle : M67</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Grande maison bourgeoise avec avant-corps souligné d'un effet de tourelle ; linteaux à décor. Couverture en ardoise (forme de losange) à brisis. Hautes lucarnes à fronton décoré. Très grand parc avec clôture de qualité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité de la volumétrie générale et de ses décorations spécifiques (pas d'extension pouvant contredire l'organisation de la façade et nuire à ses qualités architecturales, pas d'isolation extérieure).</li> <li>▪ Pérenniser et entretenir les détails et finitions de façade (pas d'isolation extérieure).</li> </ul>
74		<p><b>Pavillon remarquable</b> 1 villa Saint-Thibault (angle 52 rue Jean Jaurès) Parcelle : Q148</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Maison inspirée par l'architecture d'A. Perret peu représentée à B/C ; Corniche très débordante finition en béton gravillonné</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité de la volumétrie dont son caractère moderniste (pas d'extension pouvant contredire l'organisation de la façade et nuire à ses qualités architecturales).</li> <li>▪ Pérenniser et entretenir les détails et finitions de façade (pas d'isolation extérieure).</li> <li>▪ Restaurer la clôture assortie (clôture dégradée et opacifiée).</li> </ul>
75		<p><b>Pavillon remarquable</b> 72 rue Jean Jaurès Parcelle : P266</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Maison bourgeoise évoquant l'architecture néo-gothique de Viollet-le-Duc. Effet de pignon et série de volumes et toitures contrastés. Clôture : dessin des ferronneries (portail et grilles) de grande qualité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité du volume général très démonstratif et visible en angle de rue (pas d'extension pouvant contredire l'organisation de la façade et nuire à ses qualités architecturales).</li> <li>▪ Pérenniser et entretenir les détails et finitions de façade (pas d'isolation extérieure).</li> </ul>

n°	photo	Nom / Adresse / Parcelle	Caractéristiques à préserver / mettre en valeur
76		<p><b>Pavillon remarquable</b> 14 rue des Peupliers Parcelle : O122</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Maison début XX<sup>ème</sup> avec coloration contrastée donnée par les matériaux (meulière, brique et béton) ; très bel exemplaire en parfait état d'entretien. Effet de croupe sur les toitures de l'avant-corps et du pignon.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité de la volumétrie générale (pas d'extension ni de construction nouvelle pouvant contredire l'organisation des façades et nuire à leurs qualités architecturales).</li> <li>▪ Préserver et entretenir la polychromie des matériaux.</li> </ul>
77		<p><b>Pavillon remarquable</b> 29 rue des Peupliers (angle avenue des Peupliers) Parcelle : O71</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Maison début XX<sup>ème</sup> en meulière et brique. Toiture Mansard à brisis en ardoise losange. Effet d'avant-corps exprimant un volume plus prestigieux (pièces de réception, chambre parentale) ; accents en céramique et couleur rouge servant de repère.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité de la volumétrie générale (pas d'extension ni de construction nouvelle pouvant contredire l'organisation des façades et nuire à leurs qualités architecturales).</li> <li>▪ Préserver et entretenir les matériaux notamment des matériaux de toiture (dimensions et dessin des ardoises).</li> <li>▪ Préserver et entretenir les décors floraux, maintenir le principe d'une couleur d'accent contrastée.</li> </ul>
78		<p><b>Pavillon remarquable</b> 3 avenue des Peupliers Parcelle : O68</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Maison début XX<sup>ème</sup> en meulière et brique en très bon état ; typique des pavillons relativement modestes devenus des maisons de standing. Large débord de toit peint, avec pannes moulurées peintes. Clôture de qualité (muret pierre et ferronnerie).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité de la volumétrie générale et de sa composition spécifique (pas d'extension pouvant contredire l'organisation de la façade et nuire à ses qualités architecturales, pas d'isolation extérieure).</li> <li>▪ Conserver les contrastes des matériaux de façade (meulière), éléments architectoniques blancs (balcons, appuis, linteaux)</li> </ul>

n°	photo	Nom / Adresse / Parcelle	Caractéristiques à préserver / mettre en valeur
79		<p><b>Pavillon remarquable</b> 14 rue des Romains Parcelle : O146</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Très bel exemple de pavillon début XX<sup>ème</sup> avec faux-colombage avec coloration contrastée dans un assemblage d'Art déco et de néo-Régionalisme. Composition intéressante de la façade et des baies en groupes de 3 fenêtres. Couverture en panne flamande (rare). Grille de clôture composée sur 3 éléments.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité de la volumétrie générale (pas d'extension ni de construction nouvelle pouvant contredire l'organisation des façades et nuire à leurs qualités architecturales).</li> <li>▪ Conserver l'unité contrastée des matériaux des façades qui donne son caractère rural à l'ensemble (pas d'isolation extérieure).</li> </ul>
80		<p><b>Pavillon remarquable</b> 11 rue André et Marie-Louise Roure Parcelle : O92</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Pavillon simple de qualité en meulière avec joint en relief et éléments architectoniques en brique bicolore et brique enduite en blanc. Composition centrée (rare pour un pavillon). Décoration florale en carreaux de céramique sur le linteau de métal des fenêtres de rez-de-chaussée. Garde-corps en ferronnerie peinte d'origine.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité de la volumétrie générale, dont composition symétrique (pas d'extension pouvant contredire l'organisation de la façade et nuire à ses qualités architecturales).</li> <li>▪ Pérenniser et entretenir le jeu de couleurs variant entre les matériaux : meulière, brique, maçonnerie enduite (pas d'isolation extérieure).</li> </ul>
81		<p><b>Pavillon remarquable</b> 7 rue des Acacias Parcelle : O75</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Pavillon simple de qualité en meulière avec joint en relief et brique bicolore et brique vernissée verte. Recherche de géométrie dans l'esprit Art déco. Elégante marquise en acier peint.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité de la volumétrie générale, dont charpente débordante (pas d'extension pouvant contredire l'organisation de la façade et nuire à ses qualités architecturales).</li> <li>▪ Pérenniser et entretenir le jeu de couleurs variant entre les matériaux : meulière, brique, maçonnerie enduite (pas d'isolation extérieure).</li> </ul>

n°	photo	Nom / Adresse / Parcelle	Caractéristiques à préserver / mettre en valeur
82		<p><b>Pavillon remarquable</b> 52 rue Pierre Joigneaux Parcelle : Q46</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Maison de style « bord de mer » en pans de bois. Grand corps central largement vitré. Bi-coloration soulignant la structure. Bâtiment en fond de parcelle derrière un collectif construit à l'alignement de la rue.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Préserver l'intégrité de la volumétrie générale (pas d'extension ni de construction nouvelle pouvant contredire l'organisation des façades et nuire à ses qualités architecturales).</li> <li>Conserver l'unité contrastée des matériaux des façades (éléments de bois structurants la façade lucarnes en bois, etc.) selon le thème coloré pastel qui donne son caractère rural à l'ensemble (pas d'isolation extérieure).</li> </ul>
83		<p><b>Pavillon remarquable</b> 11 rue Maurice Pelletier Parcelle : Q8</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Grand pavillon en meulière avec joint « rocaille » et décor de brique vernissée., décoration florale en carreaux de céramique sur le linteau de métal des fenêtres de RdC. Angle en avant-corps avec effet de tourelle. Lucarnes brique et pierre sur la tourelle et bois sur le brisis. Marquise, garde-corps et grille de défense des fenêtres à RdC d'inspiration Art nouveau.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Préserver l'intégrité de la volumétrie générale (pas d'extension pouvant contredire l'organisation de la façade et nuire à ses qualités architecturales).</li> <li>Pérenniser et entretenir le jeu de couleurs variant entre les matériaux : meulière, brique (pas d'isolation extérieure).</li> </ul>
84		<p><b>Pavillon remarquable</b> 13 rue Maurice Pelletier Parcelle : Q7</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Pavillon en meulière et brique avec avant-corps à effet de pignon. Décor de brique claire et brique vernissée. Décoration florale en carreaux de céramique sur le linteau de métal des fenêtres de rez-de-chaussée et 1<sup>er</sup> étage. Garde-corps en ferronnerie peinte d'origine.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Préserver l'intégrité de la volumétrie générale (pas d'extension pouvant contredire l'organisation de la façade et nuire à ses qualités architecturales).</li> <li>Pérenniser et entretenir le jeu de couleurs variant entre les matériaux : meulière, brique, maçonnerie enduite (pas d'isolation extérieure).</li> </ul>

n°	photo	Nom / Adresse / Parcelle	Caractéristiques à préserver / mettre en valeur
85		<p><b>Pavillon remarquable</b>            22 bis rue de l'Abbé Jean Glatz            Parcelle : D178  <i>Motif de la protection :</i>            Pavillon simple en brique à façade-pignon et composition centrée. Décor modeste en brique plus claire dont certaines badigeonnées pour un effet « bicolore ».            Bandeau du 1<sup>er</sup> étage souligné par briques posées à 45° créant un relief sous le soleil. Perron d'entrée et marquise modeste.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité de la volumétrie générale, dont composition symétrique (pas d'extension pouvant contredire l'organisation de la façade et nuire à ses qualités architecturales).</li> <li>▪ Conserver les contrastes des matériaux de façade et les éléments architectoniques (appuis, linteaux, bandeaux,...) (pas d'isolation extérieure).</li> </ul>
86		<p><b>Pavillon remarquable</b>            2- 4 rue Perchappe            Parcelle : I225  <i>Motif de la protection :</i>            Maison moderniste peu visible de la rue en plusieurs volumes et différents matériaux.            Ensemble cubiste avec volume courbe en pavés de verre couronné par une casquette en béton.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité de la volumétrie d'ensemble et de sa composition spécifique de type moderniste (pas d'extension pouvant contredire l'organisation des façades et nuire à leurs qualités architecturales).</li> </ul>
87		<p><b>Pavillon remarquable</b>            89 rue Raspail            Parcelle : J173  <i>Motif de la protection :</i>            Pavillon étroit en brique bicolore. Décor de brique en relief et frise de carreaux vernissés. Pavillon créant un ensemble contrasté avec son voisin le 91.            Linteaux à décors géométriques en carreaux vernissée sous linteaux des fenêtres rez-de-chaussée et 1<sup>er</sup>.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité de la volumétrie d'ensemble et de sa composition spécifique (pas d'extension pouvant contredire l'organisation de la façade et nuire à ses qualités architecturales).</li> <li>▪ Conserver le contraste des matériaux de façade (pas d'isolation extérieure).</li> <li>▪ Préserver et entretenir les décors et la ferronnerie.</li> </ul>

n°	photo	Nom / Adresse / Parcelle	Caractéristiques à préserver / mettre en valeur
88		<p><b>Pavillon remarquable</b>            91 rue Raspail            Parcelle : J174</p> <p><i>Motif de la protection :</i>            Pavillon à l'architecture très recherchée en meulière et éléments architectoniques en brique bicolore et frise de carreaux vernissés. Pignon « flamand ».</p> <p>Bandeau et décor de fenêtre en bas-relief des fenêtres rez-de-chaussée et 1<sup>er</sup> ; Clés de tirants et épis de faîtage en fer forgé et clôture en ferronnerie de grande qualité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité de la volumétrie d'ensemble et de sa composition spécifique dont son pignon de style flamand (pas d'extension pouvant contredire l'organisation des deux façades et nuire à leurs qualités architecturales).</li> <li>▪ Conserver le contraste des matériaux de façade (pas d'isolation extérieure).</li> <li>▪ Préserver et entretenir les décors et la ferronnerie.</li> </ul>
89		<p><b>Pavillon remarquable</b>            92 rue Gramme            Parcelle : A107</p> <p><i>Motif de la protection :</i>            Élégant pavillon de dimensions modestes en brique à façade-pignon. Décor géométrique en brique bicolore créant une composition centrée.</p> <p>Garde-corps d'origine en fer forgé très fin. et perron d'entrée avec élégante marquise ; Clôture assortie à l'architecture : brique, ferronnerie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité de la volumétrie générale (pas d'extension pouvant contredire l'organisation de la façade et nuire à ses qualités architecturales).</li> <li>▪ Conserver les contrastes des matériaux de façade et les éléments architectoniques (appuis, linteaux, bandeaux,...) (pas d'isolation extérieure).</li> <li>▪ Préserver et entretenir les décors et la ferronnerie.</li> </ul>
90		<p><b>Pavillon et jardin remarquables</b>            50 rue Jean Jaurès (angle villa St-Thibault)            Parcelle : Q102</p> <p><i>Motif de la protection :</i>            Maison bourgeoise de grandes dimensions de style Classique avec toiture Mansard. ; plusieurs volumes d'extension à rez-de-chaussée ; dans un ensemble paysager remarquable.</p> <p>Maçonnerie enduite au plâtre et peinte. Eléments architectoniques classiques (rinçaux, corniches, modillons, etc.). Couleur bleue d'accent.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité de la volumétrie générale dont composition classique (pas d'extension pouvant contredire l'organisation de la façade et nuire à ses qualités architecturales et de composition paysagère).</li> <li>▪ Préserver et entretenir le style classique de la polychromie actuelle ainsi que des décors.</li> </ul>

n°	photo	Nom / Adresse / Parcelle	Caractéristiques à préserver / mettre en valeur
91		<p><b>Immeuble collectif remarquable</b> 2 rue Cuny (angle rue Victor Hugo) Parcelle : H13</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Collectif début XX<sup>ème</sup> siècle type HBM Façade en brique brute et éléments architectoniques (balcons, appuis, linteaux) en maçonnerie peinte et accents de céramique vernissée. Inspiration Art nouveau. Toiture débordante sur le volume d'angle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité de la volumétrie et de la composition générale, dont toiture débordante (balcons, appuis, linteaux, etc.) (pas d'isolation extérieure).</li> <li>▪ Pérenniser et entretenir les matériaux de façade (briques de deux couleurs) (pas d'isolation extérieure) ; veiller à la coordination en cas de changements d'huisseries.</li> </ul>
92		<p><b>Pavillon et jardin remarquables</b> 11 villa St-Thibault Parcelle : Q240</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Maison de style balnéo-rustique en pan de bois avec remplissage de briques ; une extension moderne à toiture en voutain.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité de la volumétrie et de la composition générale, dont façade et éléments architectoniques (balcons, appuis, linteaux, etc.) (pas d'isolation extérieure).</li> <li>▪ Pérenniser et entretenir les matériaux de façade.</li> <li>▪ Conserver le contraste entre la maison d'origine et l'extension (volume, forme, matériaux, etc.) qui donne son originalité à l'ensemble bâti.</li> </ul>
93		<p><b>Pavillon et jardin remarquables</b> 102 rue Pierre Joigneaux Parcelle : T21</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Maison bourgeoise de facture classique (toiture Mansard, symétrie) avec pilastres rouges la distinguant du contexte. Dans un ensemble paysager dense d'arbres et arbustes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité de la volumétrie et de la composition générale, dont façade et éléments architectoniques (balcons, appuis, linteaux, etc.) (pas d'isolation extérieure).</li> <li>▪ Préserver la couleur d'accent des pilastres et peindre l'enduit ciment gris lors d'un prochain ravalement.</li> <li>▪ Préserver et mettre en valeur la composition de l'ensemble paysager.</li> </ul>

n°	photo	Nom / Adresse / Parcelle	Caractéristiques à préserver / mettre en valeur
94		<p><b>Pavillon et jardin remarquables</b>            9 rue Jean Brunet            Parcelle : I228</p> <p><i>Motif de la protection :</i>            Maison bourgeoise de facture classique (toiture Mansard, symétrie) avec grand jardin comportant de nombreux végétaux bénéficiant d'une clôture transparente laissant des vues au public.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité et la cohérence de la volumétrie générale de l'ensemble dont toiture Mansard (pas d'extension pouvant contredire la composition, les qualités architecturales des façades et la cohérence d'agencement volumétrique).</li> <li>▪ Maintenir le thème coloré classique (façades blanches, toiture zinc naturel et ardoise) pour garder l'unité d'ensemble (pas d'isolation extérieure).</li> <li>▪ Préserver et mettre en valeur les aménagements paysager et conserver de perméabilités visuelles depuis la rue.</li> </ul>
95		<p><b>Ensemble urbain remarquable</b>            Villa et rue Louis Willaume            Parcelles : S144/145/146/147/148/149 et OS 150/151/0/152/153/154/155/156</p> <p><i>Motif de la protection :</i>            Ensemble de maisons construites dans le même style inspiré à la fois par le mouvement HBM et l'Art déco.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité et la cohérence de la volumétrie générale de l'ensemble des pavillons (pas d'extension pouvant contredire la composition et les qualités architecturales des façades et la cohérence d'agencement volumétrique)</li> <li>▪ Préserver la perméabilité visuelle des jardinets depuis la rue.</li> </ul>
96		<p><b>Ensemble urbain remarquable</b>            6, 5, 4, 3 et 2 villa Chanoine            Parcelles : S 40 / 41 / 42 / 43 / 44</p> <p><i>Motif de la protection :</i>            Série de 5 maisons construites selon le même principe (façades-pignon) le long de la voie ferrée, adossées sur le fond de parcelle et ne possédant qu'une seule façade exposée à l'Est.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité et la cohérence de la volumétrie générale de l'ensemble composé des 5 pavillons, dont succession de pignons (pas d'extension pouvant contredire la composition et les qualités architecturales des façades et la cohérence d'agencement volumétrique des cinq pavillons).</li> <li>▪ Souligner la composition des 5 façades et leurs détails par un jeu de variations de couleurs entre les différents pavillons lors de prochains ravalements, (pas d'isolation extérieure).</li> </ul>

n°	photo	Nom / Adresse / Parcelle	Caractéristiques à préserver / mettre en valeur
97		<p><b>Ensemble urbain remarquable</b> 3, 5 et 7 avenue Calmels et 3 rue Jean Brunet Parcelles : I 36 / 35 / 34 et I231</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Série de 4 maisons de style néo-Classique avec jardins avant et arrière avec clôture mur-bahut et grille peinte.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Préserver l'intégrité et la cohérence de la volumétrie générale de l'ensemble dont surélévation Mansart récentes (pas d'extension pouvant contredire la composition et les qualités architecturales des façades et la cohérence d'agencement volumétrique et l'alignement des pavillons sur l'avenue).</li> <li>Maintenir le thème coloré classique (façades blanches, toiture zinc et ardoise pour garder l'unité d'ensemble), (pas d'isolation extérieure).</li> </ul>
98		<p><b>Ensemble urbain remarquable</b> 1 à 51 avenue du Bel Air Parcelles : H36 à 48 / H212 / H51 à 61</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Avenue presque totalement occupée par une série de pavillons construits individuellement mais dans un gabarit et une organisation récurrentes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Préserver l'intégrité et la cohérence de la volumétrie générale de l'ensemble dont succession de pignons (pas d'extension pouvant contredire la composition, les qualités architecturales des façades, la cohérence d'agencement volumétrique et l'alignement des pavillons sur l'avenue).</li> <li>Souligner la composition des façades et leurs détails par un jeu de variations de couleurs entre les différents pavillons lors de prochains ravalements (pas d'isolation extérieure).</li> </ul>
99		<p><b>Ensemble urbain remarquable</b> 130 rue de l'Abbé Jean Glatz et 1 à 8 villa Renaissance (dont 128 et 132 rue de l'Abbé Jean Glatz) Parcelles : C339 / C447 et C448</p> <p><i>Motif de la protection :</i> Villa en impasse composée de 8 maisons de grande qualité dans un quartier pavillonnaire plus modeste.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Préserver l'intégrité et la cohérence de la volumétrie générale de l'ensemble dont toiture Mansard (pas d'extension pouvant contredire la composition, les qualités architecturales des façades et la cohérence d'agencement volumétrique et symétrique de l'ensemble).</li> <li>Maintenir le thème coloré classique (façades blanches, toiture zinc naturel et ardoise) pour garder l'unité d'ensemble (pas d'isolation extérieure).</li> </ul>

n°	photo	Nom / Adresse / Parcelle	Caractéristiques à préserver / mettre en valeur
100		<p><b>Ensemble urbain remarquable</b> 315 à 321 avenue d'Argenteuil et rue 22 à 26 Gramme Parcelle : B147 Motif de la protection : Organisation urbaine exceptionnelle (îlot traversant). Style dans la tradition HBM : R+5, loggias, étages hauts traités en « maisons », petites maisons R+1 sur la rue Gramme.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Préserver l'intégrité de la volumétrie et composition générale, dont le caractère moderniste et l'emploi de la brique (pas d'isolation extérieure) ; veiller à la coordination en cas de changements d'huisseries et de devantures commerciales.</li> </ul>
101		<p><b>Ensemble urbain remarquable</b> Villa Shutz et Daumain Parcelles : G119 à G129 / G134 à 140  <i>Motif de la protection :</i> Organisation urbaine composée d'une série de pavillons construits individuellement mais dans un gabarit et une organisation récurrentes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Préserver l'intégrité et la cohérence de la volumétrie générale de l'ensemble dont succession de pignons (pas d'extension pouvant contredire la composition et les qualités architecturales des façades et la cohérence d'agencement volumétrique et l'alignement des pavillons sur l'avenue).</li> <li>Souligner la composition des façades et leurs détails par un jeu de variations de couleurs entre les différents pavillons lors de prochains ravalements (pas d'isolation extérieure).</li> </ul>
102		<p><b>Ensemble urbain remarquable</b> Villa Barbier Parcelles : H210  <i>Motif de la protection :</i> Organisation urbaine composée d'une série de 4 pavillons construits individuellement mais dans un gabarit et une organisation récurrentes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Préserver l'intégrité et la cohérence de la volumétrie générale de l'ensemble dont succession de pignons (pas d'extension pouvant contredire la composition et les qualités architecturales des façades et la cohérence d'agencement volumétrique et l'alignement des pavillons sur l'avenue).</li> <li>Souligner la composition des façades et leurs détails par un jeu de variations de couleurs entre les différents pavillons lors de prochains ravalements (pas d'isolation extérieure).</li> </ul>

n°	photo	Nom / Adresse / Parcelle	Caractéristiques à préserver / mettre en valeur
103		<p><b>Ensemble urbain remarquable</b>  Villa Osouf  Parcelles : G175 à 185 / G189 / G190</p> <p><i>Motif de la protection :</i>  Organisation urbaine composée d'une série d'une dizaine de pavillons construits individuellement mais dans un gabarit et une organisation récurrentes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'intégrité et la cohérence de la volumétrie générale de l'ensemble dont succession de pignons (pas d'extension pouvant contredire la composition et les qualités architecturales des façades et la cohérence d'agencement volumétrique et l'alignement des pavillons sur l'avenue).</li> <li>▪ Souligner la composition des façades et leurs détails par un jeu de variations de couleurs entre les différents pavillons lors de prochains ravalements (pas d'isolation extérieure).</li> </ul>

## Liste des végétaux remarquables

n°	Qté	Nom latin	Nom français	Implantation	Adresse	Circ.	H.	Env.	Commentaire	Intérêt	Photo
1	1	<i>Acer negundo</i> L.	Érable Negundo		Rue Carnot	2,50	9	14	<i>Vieux sujet de taille inhabituelle occupant le centre du jardin. Tronc ramifié très bas et grand étalement. Branches épointées.</i>	Pour son port	
2	1	<i>Aesculus hippocastanum</i> L.	Marronnier commun		Rue des Bourguignons	2,25	21	15	<i>Très beau port retombant. Houppier équilibré, dense.</i>	Général	
3	1	<i>Fagus sylvatica</i> L.	Hêtre commun	Résidence du Parc	21, avenue du Révérend-Père Corentin Cloarec	1,90	9	17	<i>Arbre au port original. Houppier dressé et tortillard formant un effet d'ombrelle.</i>	Pour son port	

n°	Qté	Nom latin	Nom français	Implantation	Adresse	Circ.	H.	Env.	Commentaire	Intérêt	Photo
4	1	Magnolia grandiflora	Magnolia toujours vert		Avenue Gambetta	2,20	14	9	Beau sujet au feuillage dense. Impact visuel important.	Général	
5	1	Magnolia grandiflora	Magnolia toujours vert	Square de Lattre de Tassigny		1,50	15	11	Arbre de dimensions hors du commun, possédant un feuillage clairsemé.	Général	
6	1	Magnolia x soulangiana Soul. – Bod.	Magnolia hybride de Soulange		Rue Charles Duffos	0	7	9	L'arbre n'a pu être mesuré. Arbre non élagué à belle texture hivernale.	Général	

n°	Qté	Nom latin	Nom français	Implantation	Adresse	Circ.	H.	Env.	Commentaire	Intérêt	Photo
7	1	Platanus x.acerfolia (Ait) Willd	Platane commun à feuille d'érable		Rue du Révérend-Père Corentin Cloarec	4,15	22	26	<i>Sujet au tronc puissant, visible de l'impasse Foch. Fort impact visuel. Base du tronc couverte de nombreux nodules, typique des vieux platanes.</i>	Général	
8	5	Quercus robur L.	Chêne pédonculé	Square Franklin Roosevelt		2,10	24	12	<i>Arbre témoin d'un groupe de 5 chênes de grande hauteur</i>	Général	
9	1	Quercus robur L.	Chêne pédonculé	Centre de loisirs Larribot	Rue Charles Duflos	1,15	21	16	<i>En isolé, au milieu de la cour.</i>	Pour sa situation	

## Parcs et squares remarquables

n°	Implantation	Photo
10	Parc des Bruyères	
11	Parc Pompidou	
12	Square Amiral Courbet	
13	Square de l'Eglise	
14	Square de Lattre de Tassigny	
15	Parc Franklin Roosevelt	